Réorientation en Santé : les possibles…

Le SOIE vous propose une fiche synthétique sur **les réorientations possibles après un PASS pour retenter une nouvelle sélection en MMOP** (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie).

1 - Après un PASS (Parcours Spécifique Accès Santé) CF. tableau en **page 2**

Il vous reste une chance de représenter la sélection MMOP.

2-1 Vous avez validé votre PASS

La validation de votre PASS vous permet d'intégrer une L2 dans la mention de votre mineure disciplinaire.
La validation du PASS vous donne l'équivalence de la mineure santé (= option Accès Santé en L-AS Licence-Accès Santé). Vous n'avez donc pas nécessité de préparer une L-AS (Licence-Accès Santé).
Vous aurez le choix de présenter la 2nde sélection MMOP en fin de L2 ou de L3.

2-2 Vous n'avez pas validé votre PASS

Attention ! La règle de progression est importante à connaitre pour avoir le droit de présenter une 2nde fois la sélection MMOP.
Vous devez avoir validé au minimum 60 ECTS (crédits européens de formation) supplémentaires et supérieurs à l'année de votre première sélection MMOP. Autrement dit : vous devez au moins valider une 2ème année de Licence avant de pouvoir retenter MMOP. **La 2nde tentative de sélection MMOP se fera donc soit en fin de L-AS 2, soit en fin de L-AS 3.**
Nota Bene : si vous allez directement en L-AS 1, vous ne pourrez pas retenter MMOP à la fin de votre année de L1 (vous n'aurez pas validé 60 Crédits Européens de formation supplémentaires et supérieurs à votre PASS). Il faudra attendre la fin de L2.
Vous pouvez donc candidater l'an prochain sur Parcoursup en **L1** (sans Accès Santé) puis tenter votre 2nde sélection MMOP en L-AS 2 ou en L-AS 3.

2 - Après un redoublement en PACES

Vos deux chances de sélection en MMOP sont déjà utilisées avec vos 2 inscriptions en PACES.
Vous ne pouvez donc pas retenter une autre sélection MMOP en passant par une L-AS (Licence Accès Santé).

NOTA BENE : nous conseillons à tous les étudiants de PASS et PACES de candidater sur Parcoursup par sécurité… En effet, lorsque les candidatures Parcoursup vont se terminer le 11 mars 2021, vous ne saurez pas encore si vous avez réussi la sélection MMOP, ni si vous avez validé votre année.
Ne faire aucun vœu sur Parcoursup en mars vous fait prendre le risque d'être sans formation pour septembre 2021.

Nota Bene : pour les étudiants en PASS et PACES, vous retrouvez toutes les réorientations possibles et les démarches à suivre en consultant la page du site du SOIE : https://soie.univ-lyon1.fr/sorienter/reorientation/reorientation-sante

SOIE Lyon 1
Ensemble, pour vos projets de formation et d'emploi

Après un PASS à Lyon 1 …

Février 2021

	2021/22 LICENCE 1ère année		2021/22 LICENCE 2ème année	
	L 1 (Sans Accès Santé)	L-AS 1 Avec Accès Santé (= Mineure Santé)	L 2 (Sans Accès Santé)	L-AS 2 Avec Accès Santé (= Mineure Santé)
2020/21 PASS Validé	La validation du PASS donne l'équivalence de la Licence 1 mention de votre mineure disciplinaire, **donc pas d'inscription en L1 ou L-AS 1 de votre mineure disciplinaire possible pour les PASS validés** Réorientation possible en L1 **autre mention** que votre mineure disciplinaire > Candidature via Parcoursup		**L 2 mention mineure disciplinaire** > Candidature selon chaque université **Vous pourrez tenter une 2nde fois MMOP en fin de L 2 ou en fin de L 3** Candidature à une L2 autre mention que votre mineure disciplinaire possible mais sans assurance d'être acceptée.e > Candidature selon chaque université	La validation du PASS donne l'équivalence de la Mineure Santé, **donc pas d'inscription en L-AS de votre Licence mineure disciplinaire possible pour les PASS validés.** **Vous pourrez tenter une 2nde fois MMOP en fin de L 2 ou en fin de L 3.**
2020/21 PASS Non validé	**Candidature Parcoursup**	Règle de progression pour avoir le droit de présenter une 2nde fois la sélection MMOP. **Vous devez avoir validé au minimum 60 ECTS (crédits européens de formation) supplémentaires et supérieurs à l'année de votre première sélection MMOP.** Autrement dit : vous devez au moins valider une 2ème année de Licence avant de pouvoir retenter MMOP. **La 2nde tentative de sélection MMOP se fera donc soit en fin de L-AS 2, soit en fin de L-AS 3.**		